

NOTRE RAISON D'ETRE

NOTRE AMBITION DANS L'EXERCICE DE NOTRE METIER

Nous sommes un Cabinet d'expertise comptable et d'audit.

Les principales missions effectuées pour nos clients peuvent se regrouper en 2 catégories :

- Missions de conformité : Produire et attester la sincérité des données et informations obligatoires dans les domaines comptables, fiscaux, sociaux et juridiques ;
- Missions de conseil : Porter un avis sur la performance et la pertinence des organisations mises en place par nos clients et rechercher avec eux des solutions adaptées à leur situation

En tant que tiers de confiance, notre légitimité est basée sur la mission de conformité à la loi et aux règlements. A ce titre nous devons mettre en œuvre tous les moyens jugés nécessaires pour atteindre cet objectif de conformité (obligation de moyen).

En tant qu'entrepreneur indépendant, notre ambition est portée sur la mission de conseil afin d'apporter une contribution réelle à la réussite des projets de nos clients. A ce titre notre rôle est tourné vers la mesure et l'évaluation de la performance, la détection des risques, la résolution de problèmes et d'une façon générale la mise en actions de toutes décisions jugées pertinentes. Cela se traduit dans notre engagement par une obligation de résultat, même si en terme contractuel nous ne sommes tenus qu'à une obligation de moyen.

C'est bien ce prolongement d'une mission de conformité vers une mission de conseil porté par une volonté de résultat qui traduit notre vision du métier et la finalité que nous nous sommes fixés :

NOTRE FINALITE : AGIR ENSEMBLE AU CŒUR DE VOS AMBITIONS

Cette FINALITE détermine ce que nous sommes et ce pour quoi nous voulons être reconnus :

- Des professionnels tournés vers l'action et l'avenir plus que sur le constat et le passé;
- Des professionnels fondant leurs opinions et leurs actes sur l'esprit critique et leur propre jugement, sans soumission à la norme qui n'est qu'un guide et pas une fin en soi ;
- D'une façon générale, des professionnels tournés vers l'esprit d'entreprise ce qui suppose agilité, adaptation, acceptation du risque par opposition au principe de précaution, sens de l'innovation.

Cette FINALITE justifie les VALEURS dans lesquelles nous nous reconnaissons :

- **S'ENGAGER EN CONSCIENCE** :
L'essence de notre métier est le jugement professionnel qui appartient à chacun de nous en propre et doit être le reflet de notre intime conviction, fruit de notre expertise, de notre déontologie et de notre appréciation personnelle des situations.
- **PARTAGER NOS COMPETENCES**
Nous pensons que personne n'a raison tout seul mais que c'est de la coopération et de la confrontation des avis qu'émerge une prise de décision satisfaisante pour le client. Ainsi il faut additionner les compétences tant internes qu'externes dans un souci de communication et d'explication permanente avec nos clients.

- **S'ATTACHER A ETRE UTILE ET SIMPLE**

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Notre rôle est de rendre intelligible et accessible à tous ce qui apparaît complexe à priori. C'est grâce à ce travail de « vulgarisation » donc de communication que nous pouvons obtenir l'adhésion de nos équipes et de nos clients. Nous croyons aux vertus du « bon sens paysan ».

NOTRE RAISON D'ETRE

C'est cette idée du service client que nous défendons depuis 50 ans qui nous fait lever le matin, donne du SENS à notre travail et constitue notre cadre de référence pour le développement de notre Cabinet dans l'ensemble de ses composantes : fidélisation de notre clientèle et développement de celle-ci, fidélisation de nos collaborateurs et recrutement de nouvelles compétences, recherche de partenaires en phase avec notre vision, communication institutionnelle du Cabinet.

C'est à l'aune de cette RAISON D'ETRE que nous voulons apprécier la performance du Cabinet, par-delà la performance financière qui ne saurait constituer une fin en soi :

- Satisfaction des clients dans le sens d'un service de qualité et conforme à notre éthique ;
- Satisfaction des collaborateurs dans le sens d'un travail épanouissant et source de développement personnel ;
- Contribution sur notre territoire et dans la mesure de nos possibilités à la formation et l'emploi, au développement d'une économie durable basée sur des principes de valorisation des individus, de justice et de transparence.
-

NOTRE ENGAGEMENT LUCIE

Notre Labellisation LUCIE témoigne de notre volonté de mener à bien des actions concrètes au service de la vision et de la Raison d'Etre de notre Cabinet.

Il s'agit pour nous d'intégrer dans notre organisation générale, notre système de gouvernance et nos actions professionnelles les principes essentiels de notre projet de Cabinet, rappelés ci-dessus.